

Présentation du projet de loi au conseil des ministres,

Assez du mépris et des mensonges, En grève et en manifestation demain vendredi 24 janvier !

Les seules réponses que le gouvernement daigne faire face au mouvement contre sa réforme des retraites, ce sont la répression et le mépris. Répression quand il s'agit de qualifier chaque action « coup de poing » de « violence » tout en justifiant les violences policières. Mépris quand il s'agit de tenter de nous enfumer concernant la réforme. Le meilleur exemple est celui du retrait « provisoire » de l'âge pivot. Comme expliqué plus loin, s'il s'agit d'un retrait, c'est le retrait de l'âge pivot à 64 ans pour imposer... un âge pivot à 65 ans dans le nouveau système « à points » ! (voir le verso du tract).

La meilleure attitude face à ce mépris, c'est de poursuivre la mobilisation pour le retrait de la réforme. Présentée au Conseil des Ministres demain, elle va suivre ensuite le parcours législatif : rien n'est joué, il faut continuer d'échanger sur la réforme afin de mobiliser le plus grand nombre de salariés contre ces régressions sociales.

Le projet de loi va être présenté au conseil des ministres ce vendredi 24 janvier. A cette occasion, la CGT, FO, Solidaires, la FSU et la CFE-CGC appellent à faire grève et à manifester partout en France.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

- Il faut **augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public**, mettre en œuvre immédiatement **l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes**. Il faut développer **l'emploi stable**, mettre fin à la **précarité** particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude.

- Nous exigeons **la fin ou la compensation des exonérations patronales** (52 milliards €/an d'après la Cour des Comptes), la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur(euse)s dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

- La **lutte contre la fraude et l'évasion fiscale** doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

L'homme et la femme les plus riches du monde sont Français : les milliards, ils sont là !

Une nouvelle qui a dû réjouir les puissants de ce pays et qui écoëure tous les autres : Bernard Arnault serait l'homme le plus riche du monde d'après le magazine Forbes avec **105,5 milliards d'euros** à son actif. Pour ne rien gâcher, la femme la plus riche du monde est aussi Française, c'est Françoise Bettencourt Meyers avec **53,5 milliards d'euros**.

Et on nous dit qu'une grande « conférence de financement » est convoquée pour « trouver » **12 milliards d'euros** afin d'équilibrer le système de retraite actuel ?

On a bien une petite idée sur l'endroit où il faudrait aller les chercher !

Nous appelons tous les salariés de Lardy, Renault et prestataires, à faire grève et à manifester vendredi 24 janvier à Paris. N'hésitez plus à rejoindre la lutte pour le retrait total de la réforme !

Pour défendre nos retraites, vendredi 24 janvier, Grève (l'appel couvre la journée) et Manif à Paris (11h République)

Inscription aux cars (départ 10h depuis le CE) à la descente de la cantine ou par mail cgt.lardy@renault.com

Dès ce soir jeudi 23 janvier, pour maintenir la pression :

Rassemblement à Bondoufle

**Retraite aux flambeaux (Parc de Tréville – Intermarché) à l'occasion
des vœux du Conseil Départemental**

RDV à partir de 18H00 sur le rond-point devant l'entrée du site à Bondoufle

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)



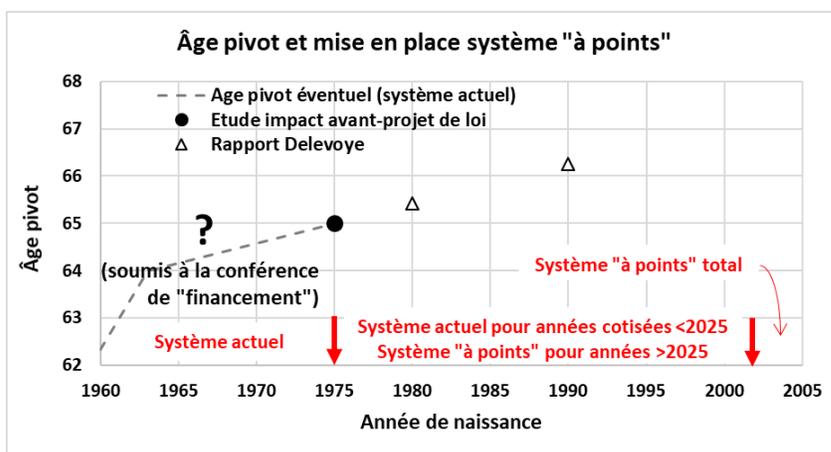
Ils retirent l'âge pivot à 64 ans... pour imposer l'âge d'équilibre à 65 ans !

L'exemple de l'âge « pivot » est caractéristique du **dédain** que nous porte le Premier Ministre Edouard Philippe. Ce mécanisme d'âge pivot est **un moyen utilisé pour nous faire partir plus tard** sans revenir sur la promesse électorale de E. Macron de ne pas augmenter l'âge légal de départ à la retraite (62 ans). Ainsi, un « malus » de -5% (par année manquante entre l'âge légal et l'âge « pivot ») est appliqué sur la pension pendant toute la durée de la retraite.

Trouvant ce mécanisme fort à son goût, E. Philippe a annoncé en décembre qu'il l'imposerait dans le nouveau système à points (salariés nés après 1975) mais aussi dans les système actuel (pour les salariés nés après 1960) afin d'assurer 12 milliards d'économies par an. Il précisait qu'il monterait progressivement de 62 à 64 ans dans le système actuel sans donner de valeur pour le système « à points ». Seule « nouveauté », il rebaptisait l'âge « pivot », âge d'« équilibre », vive la sémantique !

En janvier, pour faire mine d'accorder une concession, il annonçait que l'âge « pivot » était « provisoirement » retiré des mesures d'économies du système actuel (tout en imposant aux « partenaires sociaux » de trouver une autre solution avec les mêmes contraintes budgétaires...). Pour le nouveau système, bien évidemment, l'âge « pivot » (ou d'« équilibre »...) est **maintenu** ! La seule chose que l'avant-projet de loi (et son étude d'impact) confirment, c'est qu'il ne sera pas de 64 ans dans le nouveau système mais... de **65 ans** pour ceux nés en 1975 et qu'il augmentera par la suite (pour chaque année d'espérance de vie en plus, augmentation de 2/3 d'année de l'âge « pivot »). Les prévisions pour la génération 1990 donnent un âge pivot à plus de 66 ans.

L'ensemble de ces données est résumé dans le graphique ci-contre.



Ceux qui veulent faire croire que le retrait « provisoire » de l'âge pivot est une concession du gouvernement font preuve d'une terrible malhonnêteté intellectuelle. Pour prouver que nous ne sommes pas tombés dans le panneau, il faut poursuivre et amplifier la mobilisation.

Les Négociations Annuelles Obligatoires commencent la semaine prochaine chez Renault :

Pour nos salaires, il faut se faire entendre !

Le discours catastrophiste de la direction ne doit pas faire oublier qu'elle vise une marge opérationnelle de 5%, ce qui induira des profits qui se chiffreront en milliards d'euros.

Cela fait maintenant 10 ans que les profits sont à de tels niveaux et la direction n'a cessé de nous demander de nous serrer la ceinture. 10 ans que les dividendes augmentent chaque année (ils dépassent le milliard d'euros depuis 2 ans).

La direction a prévu deux réunions pour les Négociations Annuelles Obligatoires qui déterminent le budget des augmentations générales de salaires et les enveloppes individuelles. Elles concernent tous les salariés de Renault, quel que soit leur statut (ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres). La première aura lieu mardi 28 janvier et la deuxième le lundi 17 février.

Pour que ces « négociations » ne soient pas la pièce de théâtre habituelle (la direction présentant un panorama anxiogène lors de la 1^{ère} réunion pour ne proposer que quelques miettes à la 2^{ème} réunion), il va falloir que les salariés fassent entendre leur voix. Discutons « salaire », échangeons sur les moyens d'actions, nous tiendrons au courant sur les initiatives qui seront proposées.

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)